SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Education: le Sena et la Conasysed appellent au boycott des COUSS

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU Libreville/Gabon

E syndicat de l'Éducation na-**∡**tionale (Sena) et la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasysed) se sont exprimés, hier à l'école primaire publique Martine-Oulabou, en faveur d'un boycott de la rentrée des classes et d'une grève générale.

Les deux grosses entités associatives du secteur éducation de notre pays demandent aux parents d'élèves de garder dès ce jour, leurs enfants à la maison jusqu'au retour à une situation normale. Les raisons de cette forte perturbation annoncée des activités pédagogiques sont liées, selon Fridolin Mve Messa, SG du Sena, "au mutisme du gouvernement à apporter des solutions définitives aux revendications posées par les syndicats depuis de nombreuses années". Au nombre de celles-ci,

la régularisation des situations administratives (recrutements, intégrations, titularisations, avancements automatiques, reclassements

après stages), le paiement des rappels solde, l'arrimage des pensions

retraite au nouveau système de rémunéra-Les deux tion, l'ocgrosses troi de la entités asprime Covid-19, la sociatives construcdu secteur tion en éducation quantité suffisante de notre des étapays blissedemandent ments scolaires pour aux parents atteindre d'élèves le ratio de de garder 35 élèves par classe, dès ce la mise en jour, leurs place de la Commisenfants à sion mila maison nistérielle jusqu'au de traitement des retour à une dossiers situation des agents normale. en service

et en attente de recrutement direct, l'activation de la Commission ministérielle du dialogue social,

Les syndicalistes ont par ailleurs envisagé des actions ciblées dans les établissements de l'intérieur du pays.



Le SG du Sena, Fridolin Mve Messa, le délégué général de la Conasysed, Louis Patrick Mombo, et quelques membres de leurs bureaux lors du point de presse.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°128/BEAC/CRBC/SIRP/Ser/2021 du 21 septembre 2021 pour l'accompagnement de la CRBC dans une étude de marché sur les opportunités d'investissement dans le secteur de la santé dans la zone CEMAC

Dans le cadre de ses investissements et en vue d'améliorer les conditions de vie de ses adhérents, la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC) souhaite mener une étude de marché sur les opportunités d'investissement dans le secteur de la santé dans la zone CEMAC. A cet effet, elle souhaite recruter une entreprise spécialisée pour l'accompagner dans ladite

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse cidessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14ème étage, Porte 14.12

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

🖀 : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403

墨: (+237) 222 23 33 29

@:cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 28 octobre 2021 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le jeudi 28 octobre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance ne sera pas publique en raison des contraintes qu'imposent la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé,

Le Président de la Commission